

COMITÉ D'ACTION
POUR LA SUPPRESSION
DES SURVOLS ABUSIFS



CAPSSA

Association loi 1901 déclarée le 2.12.1987 sous le n° 7681 – Agrément départemental pour la protection de l'environnement
Boîte postale n° 532 - 06631 Antibes cedex – tél/fax 04 93 74 36 17 - capssa.free.fr - capssa-06antibes@orange.fr

Antibes, décembre 2015

Madame, Monsieur,

Concernant l'année 2015, nous pouvons vous annoncer qu'il y a eu **80,67%** de **NON SURVOLS** au-dessus de la ville d'Antibes. Ce sont de bons résultats, en attendant la mise en place du guidage par satellite (Galiléo), permettant d'atteindre au moins 90% de contournement.

Nous avons voulu sensibiliser les habitants d'Antibes par des informations dans Nice-Matin sur l'action du CAPSSA et l'intérêt de le soutenir : «adhérer au CAPSSA ... c'est faire un geste citoyen pour les antibois et la ville d'Antibes ».

Vous en êtes convaincus et nous vous en sommes reconnaissants, mais faites le savoir autour de vous.

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler la date de notre prochaine Assemblée générale : Samedi 27 Février 2016 (vous recevrez une invitation officielle) et pour ceux ou celles qui ne sont pas encore à jour de leur cotisation **2015**, de profiter du bulletin d'adhésion ci-dessous.

L'équipe dirigeante du CAPSSA, toujours prête à défendre vos intérêts, vous souhaite de Bonnes Fêtes de Fin d'Année.

A. LÉPICIER

M. COURTOIS

JL. LÉPICIER

JP. TREILLE

COMITÉ D'ACTION POUR LA SUPPRESSION DES SURVOLS ABUSIFS

BP 532, 06631 ANTIBES cedex

e-mail : capssa-06antibes@orange.fr

capssa.free.fr

J'apporte mon soutien moral et financier au CAPSSA pour réduire les survols abusifs, bruyants et polluants sur Antibes-Juan-les-Pins et les communes environnantes, en qualité de (cocher deux cases) pour l'**année 2015**

Première adhésion () membre actif () 10 €

ou ou pour une première adhésion ou un changement :
nombre de personnes au foyer

renouvellement () membre bienfaiteur () € (>10)

Nom..... prénom(s).....

Adresse à laquelle vous désirez recevoir notre bulletin :

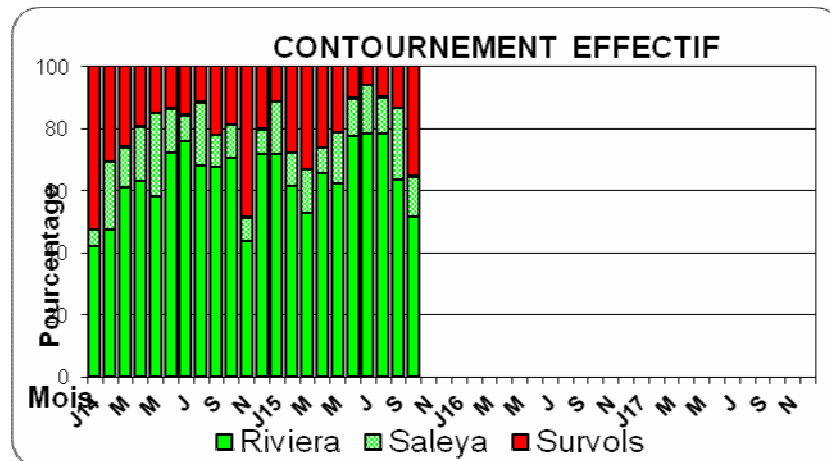
immeuble, bloc, entrée

numéro, rue

code postalvillee-mail (si pas déjà donné).....

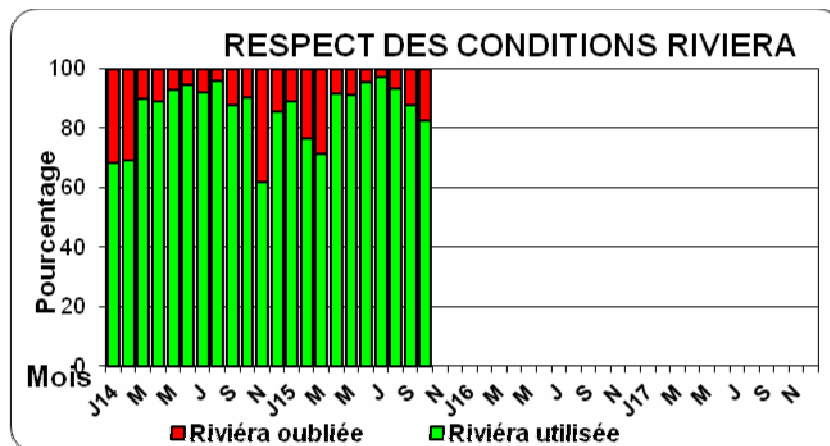
SURVOLS ET CONTOURNEMENTS D'ANTIBES A FIN OCTOBRE 2015

Ces survols et contournements d'Antibes sont comptabilisés principalement à l'aide des 3 graphiques suivants, sachant que la procédure qui implique le survol d'Antibes est la procédure ILS et celle qui contourne Antibes est la procédure Riviera.

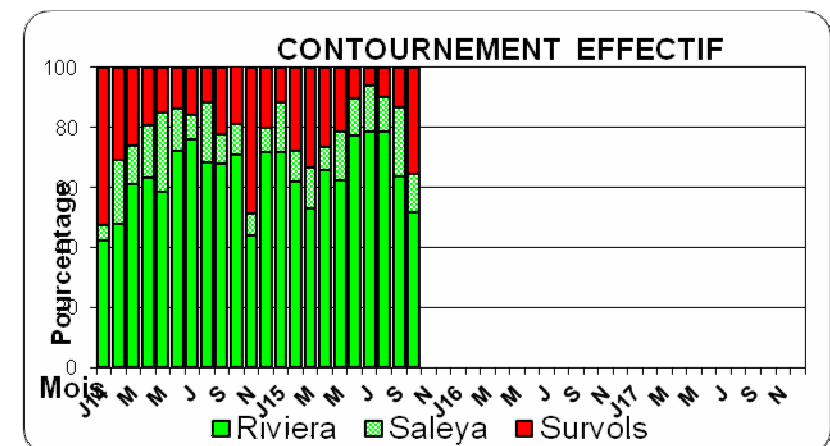


Ce graphique expose mois par mois les pourcentages de temps pendant lequel les conditions requises pour effectuer Riviera étaient réunies :

- visibilité horizontale minimum de 10 km
- pas de nuage au dessous de 600 m
- plafond au moins égal à 900 m
-

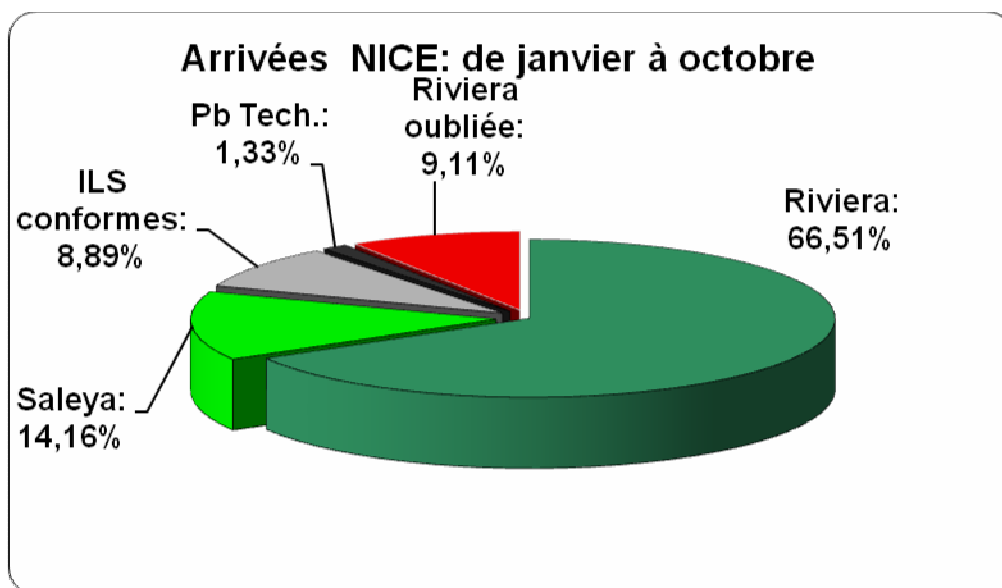


Ce graphique représente le pourcentage du temps pendant lequel les contrôleurs de Nice ont mis Riviera en service alors que les conditions requises étaient réunies.



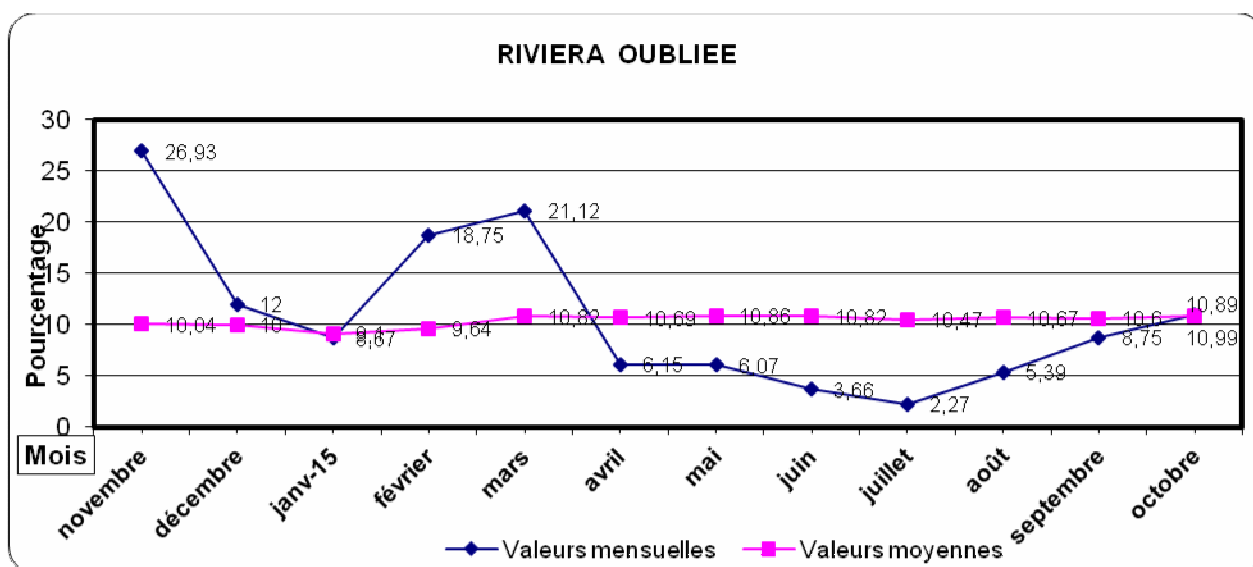
Ce 3^{ème} graphique représente le taux effectif de contournement. Il indique mois par mois le pourcentage des avions qui, arrivant sur Nice, sont réellement passés au large d'Antibes soit en procédure Riviera, soit en procédure Saleya qui est pratiquée par temps de Mistral ou de vent d'ouest.

On voit donc que les résultats sont comparables à ceux de l'année dernière, et même un peu meilleurs. Ceci est résumé dans le camembert suivant :



On peut noter que le pourcentage des survols « abusifs » est supérieur à celui de 2014 (9,11% comparé à 8,07%). Ceci est dû pour une grande part au fait que les conditions météo ont été assez défavorables au début de l'année et malgré les bons chiffres de juin à septembre.

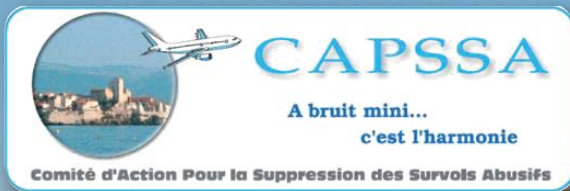
Un autre graphique nous permet de mieux suivre l'évolution des survols « abusifs », c'est ce que l'on appelle le « Riviera Glissante » sur une année et qui montre l'évolution des survols « abusifs ». Le graphique ci-dessous montre l'évolution à fin octobre sur 1 an



La courbe en noir montre les pourcentages mois par mois et la courbe en rouge la moyenne sur les 12 derniers mois du pourcentage des survols « abusifs ». Ce constat montre l'assez bon respect par les contrôleurs de nos accords sur la pratique de la procédure Riviera.

Du fait de conditions météo favorables cet été, le survol d'Antibes est à une valeur légèrement inférieure à celle des années précédentes mais attendons la fin de cette année qui semble être particulièrement arrosée avec de l'eau, malheureusement. Les chiffres essentiels concernant la période de janvier à octobre 2015 sont les suivants :

- **Rapport Riviera en service / possible: 87,95%**
- **Approches ILS abusives: 9,11%**
- **Contournement effectif d'Antibes: 80,67%**



ADHERER AU CAPSSA... C'EST FAIRE UN GESTE CITOYEN POUR LES ANTIBOIS ET LA VILLE D'ANTIBES

Qui sommes nous ?

L'association a été créée en 1987 et comptait plus de 1000 adhérents dans les années 2000.

Son but : diminuer le survol d'Antibes car 100% des vols passaient au-dessus de la ville.

L'association est le partenaire incontournable des autorités aéroportuaires, de la Mairie d'Antibes et des autres villes entre Nice et Théoule.

Bilan des 28 années

De 1987 à 1997 : du survol à 100% des avions au-dessus de la ville d'Antibes, nous sommes passé à 50% de contournement de la ville grâce à la mise en place d'une balise à l'hippodrome de Cagnes/Mer.

2000 : signature d'une charte de l'environnement avec l'aéroport Nice Côte d'Azur (renouvelable en 2016)

2007 : 75% des avions contournent Antibes

2007-2011 : les vols de nuits sont limités aux avions les moins bruyants.

2015 : l'aéroport de Nice Côte d'Azur teste les approches guidées par satellite.

Et maintenant...

2015-2018 : Mise en place du système de guidage par satellite (Galiléo) permettant d'atteindre 90% au moins de contournement de la ville d'Antibes.

2016 : Prévision d'un trafic plus dense à l'aéroport d'où l'importance de l'action du CAPSSA concernant son évolution.

Le CAPSSA et son équipe dirigeante sont déterminés à défendre vos intérêts afin de vous apporter une qualité de vie dans un environnement harmonieux.

**Renseignements / Adhésions : CAPSSA boîte postale N° 532 - 06631 Antibes Cedex
Tel/Fax: 04 93 74 36 17 - capssa-06antibes@orange.fr - www.capssa.free.fr**